

Extrait du Collège Lycée MARIE JOSEPH

<http://college-marie-joseph.etab.ac-caen.fr/spip.php?article115>

DEFINITION DU PPE

- 01 - Projet Etablissement - 1.3 -Projet personnel de l'élève -



Date de mise en ligne : jeudi 11 novembre 2010

Collège Lycée MARIE JOSEPH

PROJET PERSONNEL DE L'ELEVE

Le Projet personnel de l'élève (P.P.E) est un ensemble d'actions qui permettent à l'élève de construire son parcours d'études et de définir son orientation.

Ce travail n'est pas réservé aux élèves en difficulté mais s'adresse à la totalité des élèves et doit être un ressort de motivation pour les apprentissages

Ce projet passe par la connaissance de trois pôles :

- ▶ La connaissance de soi
- ▶ La connaissance de ses compétences et de ses résultats scolaires
- ▶ La connaissance des métiers et des voies de formation.

Pour que ce travail soit productif :

- 1- L'élève doit être actif et acteur.
- 2- Chaque pôle doit être travaillé chaque année et il ne faut pas attendre une classe d'orientation.
- 3- Une trace écrite sous la forme d'un classeur porte la marque de l'évolution de la réflexion du jeune.

Le classeur de suivi :

- ▶ Le classeur est remis officiellement par l'établissement à la rentrée. Il s'agit d'un document identique pour tous.
- ▶ Le classeur est remis à tous les niveaux. A l'entrée au lycée ne sont conservés que les documents liés à la classe de Troisième et tout document validé par l'élève lui-même.
- ▶ Le classeur est conservé dans l'établissement, à l'accueil, dans une armoire, est remis à l'élève ou à la famille sous contrôle, avec procédure de fiche, de la responsable de l'accueil qui valide les entrées-sorties.
- ▶ Le classeur est remis à l'élève dans les jours qui précèdent la réunion parents -professeurs. Dans la convocation à la réunion, la consultation du classeur est indiquée. Le retour du classeur sera ensuite exigé.

Dans le classeur, figurent les documents suivants :

- ▶ La définition du PPE et les trois pôles de travail sur ce projet.
- ▶

DEFINITION DU PPE

- Un tableau des actions menées durant l'année
- ▶ Les outils utilisés, ventilés par pôle.
- ▶ Un glossaire des principales définitions et abréviations ou autres sigles liés au « langage de l'orientation et de l'éducation »
- ▶ Une fiche explicative de lecture des bulletins. (Mode de calcul des moyennes)
- ▶ Les bulletins et relevés de notes de l'élève.
- ▶ Les rapports de stage.
- ▶ Des informations en lien avec les différentes réunions.
- ▶ L'autoévaluation de la note de vie scolaire (Collège)